

## LE BILLET DU MAIRE



### *De la chaleur de l'été...*

Chacun a pu le constater, cette saison estivale 2015 a été du point de vue de la météo une des plus chaudes de ces dernières années et l'une des plus sèches aussi, avec pour

conséquences le manque de fourrage, des rivières basses et pour finir des restrictions d'eau. Mais cette chaleur s'est aussi retrouvée dans la vie communale, particulièrement animée. Touristes et Fresselinois se sont retrouvés, nombreux sur les fêtes municipales, dans des moments de convivialité affirmée. Il faudra prendre le temps de faire un bilan plus précis, mais il semble bien que les visiteurs étaient nombreux dans le bourg et dans les galeries avec de jolis succès comme les balades contées ou la venue d'Axel Kahn.

### *... à la fraîcheur de la rentrée*

Comme souvent, septembre apporte ses nuits fraîches et ses brumes matinales. Mais dans son cartable cette année une actualité plus tendue : fuites d'eau à répétition, menaces répétées et confirmées sur les bureaux de postes, combat des maires contre la baisse des dotations. Et par-dessous tout la "crise des migrants", qui nous renvoie à nos propres peurs, notre histoire, nos valeurs perdues. Face à l'arrivée du froid, la montée de nos individualismes et la défense de nos pré-carrés, saurons-nous retrouver nos valeurs de solidarité, d'accueil, de partage ?

Je l'espère car ce sont elles qui fondent notre vivre ensemble.

**Le Maire**

**Vincent FORTINEAU**

## ETAT CIVIL

**Décès :** Le 2 juillet : Paulette LAMOUREUX veuve JEANROT, L'Âge Moreau

**Inhumation :** Le 10 juin : Louissette DERIER veuve PINARD (Crozant)

**Naissance :** Le 21 juin : Loah BLANC, de Nicolas BLANC et Anaïs BLANC, 1 rue Maurice Rollinat

## Attributions de subventions



Les associations ayant présenté des demandes se voient attribuer les mêmes montants

qu'en 2014.

## Points divers

- Autorisation d'acheter des parcelles proches du pont de bois pour l'aménagement d'une aire de stationnement.
- Suppression d'un poste d'enseignante à l'école (restent 2 classes – 4 niveaux – 37 enfants)
- Les activités péri éducatives seront regroupées les mardis après-midi, toujours avec le Centre d'Animation du Pays Dunois.
- Renouvellement de l'inscription des chemins de randonnée au PDIPR. *Cette inscription donne à ces chemins un statut équivalent à celui d'une voie communale, ils ne peuvent être ni fermés ni barrés.*

## Devis approuvés

Naudon Mathé : 3 112,80 € TTC pour le remplacement des portes de la mairie.

Bureau Services 23 : 4 500,00 € TTC pour le remplacement du photocopieur.

## Solidarité

Plusieurs logements étant vacants sur la commune, le conseil a choisi de les tenir à disposition, l'un à des personnes en grande difficulté sociale et l'autre à des réfugiés demandeurs d'asile.



## Travaux de renforcement du réseau électrique de Vervy au bourg.

Des travaux seront réalisés par le SDEC. Le réseau restera aérien du pont de Vervy à l'entrée du bourg et enterré ensuite.



Le conseil choisit de supprimer l'éclairage en dehors de la partie agglomérée (partie basse avant le panneau "Fresselines") et de le renouveler sur la partie haute. Ce dossier reste à préciser avec le SDEC.

## Travaux réalisés.

### *Toitures des Chapelles*

Les toitures des chapelles de



Chambonnet et des Forges ont été

reprises. C'est l'entreprise Martinet qui a réalisé ces travaux subventionnés par l'État

### *Rampe à l'église*

Les marches peu évidentes sur le côté de l'église ont été remplacées par une rampe plus aisée pour les personnes ayant quelques difficultés. Ces travaux ont été réalisés par les employés municipaux.



Reste la pose d'un garde-corps et d'une petite rampe à l'intérieur.

# LE POINT SUR LA POSTE ET LA BOUCHERIE

## LA BOUCHERIE



La boucherie, comme la population fresselinoise, vieillit. Et avec l'âge viennent parfois quelques petits problèmes de santé. En l'occurrence, la partie logement est en mauvais état, et il a fallu installer des étais par crainte d'un effondrement d'un plancher. La partie commerce elle aussi aurait besoin d'un rajeunissement. Il s'agit donc de réfléchir à des travaux de remise en état, ou de construction d'une nouvelle boucherie. Et en attendant, le loyer de la partie logement est réduit pour

tenir compte de ces difficultés. Compte tenu de l'état global du bâtiment, et de la nécessité de ne pas interrompre



l'activité, c'est cette deuxième solution qui est privilégiée. Les financeurs potentiels ont été contactés, et avant tout démarrage, il faudra un diagnostic économique de l'activité et une analyse des perspectives. Cette étape démarrera bientôt et permettra de vérifier l'éligibilité du dossier, notamment pour les aides régionales. Le projet imaginé pour le moment est la construction d'une nouvelle

boucherie en face de la boulangerie (à gauche dans le camping).

## LA POSTE

Depuis plusieurs années, le bureau de Poste est menacé et les horaires d'ouverture réduits. En particulier La Poste n'a de cesse de proposer une fermeture du bureau le samedi matin, bien que ce soit un des jours les plus fréquentés. Le Conseil Municipal s'est systématiquement opposé à ces projets, demandant le maintien du service. Cela a permis de repousser les



différents projets jusqu'à ce jour. La Poste annonce en effet sa décision de fermer le bureau de Poste le samedi matin.



La question d'une agence postale communale a été évoquée en conseil municipal, mais sans décision si ce n'est l'opposition au projet de fermeture.

En commun avec la commune de Crozant, nous avons à nouveau redit notre opposition au projet de réduction d'horaires. Une rencontre entre les habitants et la Poste est programmée (03/10 à Crozant). Chacun pourra ensuite s'exprimer en connaissance de cause sur ce qu'il souhaite comme service de la Poste à Fresselines.

# FRESSELINES, VILLAGE D'ARTISTES



*Le Murmure des Eaux Semblantes : Monet et Rollinat revivent le temps d'un été !*

## Le succès magnifique des balades contées...



Le partenariat passé avec la Compagnie Taïko visait à lui trouver une solution d'hébergement pour ses créations et répétitions en contrepartie de la réalisation d'animations pour Fresselines ; d'où ce projet de balades contées "dans les Pas de Monet". L'objectif pour la Mairie était de renforcer l'image de Fresselines comme village d'art "vivant", d'attirer des visiteurs et de contribuer à améliorer notre notoriété.



*Isabelle et Daniel, avec l'aide de quelques "complices" se sont donc mis, le temps de 6 représentations dans la peau de Philomène, lingère de*

*"Monsieur Rollinat" et d'Anatole, peintre amateur, garnement portant le chevalet de Monet, devenu adulte.*



Évocations historiques, lectures des lettres de Claude Monet à sa femme Alice Hoschedé, anecdotes pleines d'humour, poésies, chansons dans le cadre superbe du sentier "Dans les pas de Monet", le spectacle était de qualité.

Et il a trouvé son public, bien au-delà de ce que chacun avait pu imaginer avec



environ 700 spectateurs, tous charmés, sur l'été, dont plus de 180 sur la dernière représentation.

Ces balades ont su aussi attirer l'attention médiatique, puisque aussi bien *France 3 Limousin*, que *La Montagne* ou *Radio Pays de Guéret* sont venus suivre et promouvoir ce spectacle.

Témoignage : M & Mme V. en séjour à Fresselines en juillet

*"Nous avons ainsi assisté à la promenade théâtrale organisée le mardi en fin d'après-midi sur les bords des deux Creuse. Quelle belle initiative que d'avoir pris en pension un couple d'acteurs pour monter ce spectacle, très professionnel dans son exécution. Nous connaissons le théâtre de rue, nous avons découvert le théâtre de chemin... bucolique et poétique"*

Reste à partager le bilan et réfléchir à l'été 2016...

# LES GENS D'ICI



## VIRGINIE, ENFANT DE FRESSELINES

Voilà qui est dit Virginie voyagera ... plus tard !  
Et la photographie fera partie de ses projets...

Jeune fille souriante et déterminée Virginie GUERRE mène ses études avec sérieux et volonté. Son projet immédiat est d'obtenir un emploi en relation avec ses goûts et ses compétences. Car elle en a des compétences et non des moindres ! Le 24 juin dernier Virginie soutient avec succès son mémoire de « Master II » en Gestion Patrimoniale des conflits familiaux ... Ses cinq années d'études supérieures menées sans faille à Limoges la conduisent du droit privé des familles et des sociétés à cette spécialité finale en passant par le droit des affaires, objet de son « Master I ». Le notaire creusois qui assiste à la soutenance de juin ne s'y trompe pas en prenant Virginie en stage pendant deux mois. Ce cursus est le dernier, pour le moment. Reçue parmi les 18 étudiants sélectionnés sur les 200 candidats qui briguent cette formation à Limoges, Virginie désire désormais conduire sa vie en toute autonomie et bénéficier aussi de loisirs et de détente. Elle assume ses études avec sérieux et constance, s'autorisant toutefois à écouter de la musique fréquemment même en révisant les examens. Virginie évoque, toujours avec sourire, le peu de distractions qu'elle s'est autorisée pendant ces cinq années passées à Limoges. La bourse permettant d'assurer le minimum vital, c'est grâce à l'aide de sa maman qu'elle peut se procurer les ouvrages de droit très onéreux, assumer les frais de transports, etc ... Lors de ses retours quasi hebdomadaires à Fresselines, Virginie profite des retrouvailles familiales et ... des petits plats préparés par sa maman !

Toute sa scolarité élémentaire effectuée à Fresselines Virginie poursuit ses études secondaires au collège de Dun puis au Lycée de



La Souterraine où elle obtient un baccalauréat littéraire. Filière de prédilection de la jeune fille, les lettres la séduisent en perspective du beau métier de professeur. Les conseils de ses enseignants contribuent à modifier ses choix avec le résultat heureux que l'on sait.

Dans le cadre de la bourse au permis de conduire et en échange d'heures de travail au camping du village, Virginie prépare ce « passeport » pour l'emploi. Gageons que là encore la réussite sera au rendez-vous.

Attachée à notre village Virginie fait partie d'un groupe de trois camarades qui se suivent depuis l'école maternelle et se retrouvent dorénavant à Fresselines pendant les vacances scolaires. Belle constance dans l'amitié entre ces trois jeunes fresselinois voilà qui mérite également d'être cité ! Nous souhaitons une belle suite de parcours à cette jeune fille, enfant du pays. Qu'elle nous permette de lui adresser nos félicitations.

## LE COIN DU PATOIS

« Qu'é de la b'sugne! »



C'est bien difficile!

# INTERCOMMUNALITE

## Des subventions pour vos travaux d'assainissement non collectif.

**Dans le cadre du dixième programme de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne 2013-2018, le financement des réhabilitations des dispositifs d'assainissement non collectif est dorénavant possible, sous certaines conditions d'éligibilité fixées par elle-même et par le service d'Assainissement d'Évolis 23 (anciennement SIERS).**

### Qui peut bénéficier d'une aide ?

L'agence peut financer des travaux à hauteur de 50 %, avec un coût plafond fixé à 8 000 € TTC (soit une aide maximale de 4 000 €).

Vous pouvez éventuellement prétendre à cette aide si :

- vous étiez propriétaire de l'habitation avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;
- l'habitation est équipée d'un dispositif d'assainissement qui a été réalisé avant le 9 octobre 2009 (pas d'aide en cas d'absence d'installation) ;
- la consommation annuelle d'eau potable de l'habitation est supérieure à 40 m<sup>3</sup> ;
- votre habitation est classée en zone d'assainissement non collectif sur votre commune (pour le vérifier, l'étude de zonage d'assainissement de votre commune est disponible en mairie) ;
- au moins l'une des conditions suivantes doit être constatée :
  - les eaux usées de votre habitation sont rejetées à moins de 500 mètres d'un cours d'eau ou dans un busage dont le rejet est à moins de 500 mètres d'un cours d'eau,
  - votre dispositif est situé sur un périmètre de protection de captage ;
  - votre dispositif est implanté à moins de 35 mètres d'un puits utilisé pour l'alimentation en eau potable ;
  - votre habitation est située dans un village d'au moins cinq habitations regroupées ;

- votre dispositif doit avoir fait l'objet d'un contrôle du SPANC dont le rapport permet de conclure sur l'existence d'un danger pour la santé des personnes ou d'un risque environnemental avéré. Ce critère sera vérifié par Évolis 23.

Vous êtes intéressé par cette démarche et estimez que votre installation répond aux critères ?

Complétez entièrement le bulletin ci-dessous et retournez-le au service Assainissement d'Évolis 23 dans les meilleurs délais.

Le service sélectionnera les dossiers potentiellement éligibles et demandera les pièces complémentaires utiles. Les dossiers réellement éligibles seront alors proposés à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne selon leur ordre chronologique d'arrivée (dossiers complets). Vous serez bien entendu informé par courrier de la suite donnée à votre demande.

### Les aides financières de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Bulletin à compléter et à retourner dans les meilleurs délais à Évolis 23 – Service Assainissement - Les Grandes Fougères 23300 NOTH

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE PRINCIPALE \_\_\_\_\_  
ADRESSE DE L'HABITATION CONCERNÉE (SI DIFFÉRENTE) \_\_\_\_\_  
TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_ COURRIEL : \_\_\_\_\_  
DATE : \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_

Je déclare être volontaire pour bénéficier de l'aide financière mentionnée ci-dessus, et déclare avoir pris connaissance des conditions d'éligibilité fixées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et Évolis 23. J'ai bien noté que la présente demande ne vaut pas accord de financement, et que je dois rester dans l'attente d'une réponse d'Évolis 23 et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. J'ai bien noté et j'accepte que si un dossier déclaré éligible est proposé à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, j'aurai à faire réaliser, à mes frais, une étude de sol et de prescription de la filière d'assainissement. Je devrai de plus, moyennant le paiement d'une redevance, obtenir un avis favorable du SPANC au stade du contrôle de conception. Ces dépenses sont subventionnables si mon dossier est retenu. Enfin, si mon dossier est retenu, j'ai compris et j'accepte qu'Évolis 23 m'adresse une facture de 200€ en fin d'opération pour financer la mission d'animation et d'instruction du dossier, en supplément de la redevance de contrôle de bonne exécution des travaux.

Pour tout renseignement,  
contactez Nicolas Yvernault, Service Assainissement  
au 05 55 89 86 00.



www.evolis23.fr



## Aux petits soins pour nos plus jeunes



Si les missions d'enseignement sont confiées à des personnels de l'Éducation Nationale, le fonctionnement des écoles maternelles et primaires relève des communes. À Fresselines, nous avons la chance de disposer de deux bâtiments vastes et fonctionnels pour les classes et la cantine. Mais l'accueil de nos enfants passe aussi par du personnel attentif et disponible.

Odile est arrivée il y a un an comme cantinière. Depuis toujours, la commune a fait le choix d'une cuisine préparée sur place, avec des portions et des menus adaptés à nos enfants. C'est aussi un moyen de profiter

des légumes régulièrement offerts et d'aider les commerces locaux. À partir de 8h, elle surveille la garderie puis prépare le déjeuner (37 repas),

responsabilité importante avec l'application stricte de règles d'hygiène et de sécurité alimentaire obligeant par exemple à conserver une portion de chaque repas.

Sylvie, Agent Technique Spécialisée des Ecoles Maternelles, présente depuis quelques années, aide l'enseignante dans les tâches quotidiennes pour les maternelles (grandes sections). Dès 8h20, elle surveille l'arrivée des cars, oriente les enfants, accueille chacun et surveille la cour. Le matin (sauf le jeudi) elle est en classe avec les grandes sections (classe unique GS-CP – 17 enfants).



À 12h, elle retrouve Odile à la cantine pour surveiller le déjeuner et aider les petits à couper la viande, éplucher la pomme etc... À partir de 13h30, pendant qu'Odile fait le rangement, le ménage et la vaisselle, elle retourne en classe. Seule exception, les mardis après-midi, Sylvie rejoint l'équipe du CAPD pour les activités péri éducatives : découverte, jeux, anglais, jardinage, pratiques artistiques, patrimoine. Cette année encore, c'est sous la responsabilité de Sylvie que seront décorés les sacs pour les colis des aînés.

16h15 : fin de la classe. L'heure à nouveau pour Sylvie de s'assurer que chaque enfant monte bien dans le bon car. À chaque enfant un ruban de couleur accroché au cartable et à chaque couleur un circuit associé.



Odile enchaîne avec le ménage des classes, rejointe par Sylvie.

Toutes deux travaillent en bonne relation avec les deux enseignantes Julie Marchand et Aurélie Boutaud, ainsi qu'avec les secrétaires de mairie qui n'hésitent pas à venir aider l'une ou l'autre si besoin.

Leurs tâches ne sont pas toujours faciles avec des enfants...qui restent des enfants, et des parents légitimement exigeants.

Notre école est un bien précieux pour la vie de la commune, nous devons être vigilants car les effectifs du RPI (regroupement

des écoles de Fresselines, Maison-Feyne et Villard) seront encore à la baisse en 2016/2017 et nous avons déjà perdu un poste cette rentrée.





**TRAVAUX DANS LES COURS D'EAU : PRUDENCE** Toutes les interventions dans les cours d'eau (rivières et mêmes petits ruisseaux) sont très strictement réglementées. Les

travaux peuvent naturellement être autorisés dès lors qu'une demande est faite à la DDT et que les précautions imposées sont respectées.

### FUITES D'EAU

La fin août a été marquée par plusieurs fuites d'eau importantes sur le réseau et notamment une coupure de plusieurs jours sur le secteur La Renauchat,



Chanteloube, la Chaise Gonnot. Les services municipaux, placés auprès du SIAEP sont toujours fortement mobilisés pour résoudre ces incidents. Pas toujours aussi vite que chacun le souhaiterait malheureusement.

### GOÛTER DE NOËL :

cette année encore, les aînés sont invités à un goûter spectacle de Noël avec les enfants de l'école. Rendez-vous le **18 décembre** à 14h à la salle des fêtes. Pensez à vous inscrire en mairie si vous avez besoin d'un transport.



### RECENSEMENT – JOURNÉE DEFENSE ET CITOYENNETÉ

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes

Français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.



Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

## VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS



<b>Dimanche 18 octobre :</b>	Concours de belote, UNRPA, 14 h salle polyvalente
<b>Le samedi 31 octobre :</b>	Concours de belote, les boules fresselinoises, 20 h salle polyvalente
<b>Dimanche 8 novembre :</b>	Loto, comité des fêtes et d'animation, 14 h, salle polyvalente
<b>Mercredi 11 novembre :</b>	Commémoration 1ère guerre mondiale
<b>Samedi 28 novembre :</b>	Repas fruits de mer, FNACA, 12 h, salle polyvalente
<b>Samedi 5 décembre :</b>	Repas de Noël, UNRPA, 12 h, salle polyvalente
<b>Dimanches 6 &amp; 13 décembre :</b>	Elections régionales
<b>Samedi 12 décembre :</b>	Concert solidaire, du Pinard et des Arts, 20 h, salle polyvalente
<b>Mardi 29 décembre :</b>	Vœux de la municipalité, 18h salle polyvalente